



PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE¹

Du 21 juin 2021

Ecole :
Ecole primaire
« Arc-en-Ciel »
Beausembiant

Téléphone
04 75 03 03 48

N°RNE :
0261312k

Mél :
ce.0261312kac-grenoble.fr

Suivi par
M. Pelloux-Prayer,
le directeur

Adresse postale

' route Barthélémy de Laffemas
26240 Beausembiant

Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes)				
NOM	Prénom	Représentant	Fonction	Présent Absent Excusé
PELLOUX-PRAYER	Vincent	Éducation nationale	Directeur de l'école Président du conseil d'école	Présent
VEYRAT	Martine	Municipalité	1 ^{ère} Adjointe Adjointe aux Affaires Scolaires	Présente
CARTIER	Lise	Éducation nationale	PE Adjoint	Présente
CEZARD MAROTTA	Doriane	Éducation nationale	PE Adjoint	Présente
JODAR	Magali	Éducation nationale	PE Adjoint	Présente
POINT	Lidwine	Éducation nationale	PE Adjoint	Présente
ALBERTI	Rimma	Comité des parents	Titulaire	Excusée
BULUT	Mustapha	Comité des parents	Titulaire	Excusé
MARTIN	Laure	Comité des parents	Titulaire	Présente
PERTUET	Mathilde	Comité des parents	Titulaire	Présente
LAPIERRE	Nelly	Comité des parents	Titulaire Secrétaire	Présente
BOUTIN	Yves	DDEN	DDEN	Excusé
Assiste de droit :				
M. RANC	-	IEN	- Éducation nationale -	Excusé

MEMBRES invités (assistent avec voix consultative)				
MARGIRIER	Agnès	Municipalité	Municipalité	Présente
MÉCHAIN	Agnès	Municipalité	Municipalité	Présente
VEYRIER	Camille	Municipalité	Municipalité	Présente
PIROUX	Noëlle	ATSEM	ATSEM	Présente
ROBIN	Delphine	ATSEM	ATSEM	Présente



❖ Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire de l'école est en place depuis le premier déconfinement. Il repose sur des grands principes : le port du masque dès 6 ans, la limitation du brassage des élèves aux entrées, aux sorties et aux récréations, le lavage régulier des mains, les distanciations, l'aération et le nettoyage des salles, la gestion de la demi-pension.

Certains de ces gestes barrières sont devenus des habitudes à l'école (le lavage des mains). D'autres, comme la distanciation, doivent être souvent répétés. Les élèves se sont adaptés à ce protocole et ils ne semblent pas être gênés par son application. Seul, le port du masque est difficile avec les chaleurs.

Dans les classes, le travail de groupe, les décloisonnements, certaines activités (la chorale), les passerelles en pâtissent mais le déroulement de la journée scolaire n'en est pas bouleversé. La gestion du temps s'est améliorée et les contraintes liées au lavage de mains, en particulier, ont été intégrées dans l'emploi du temps.

Les parents ont joué un rôle important dans la réussite du protocole sanitaire. Les familles ont su s'adapter à ses contraintes et ont parfaitement rempli leur rôle. Des retards à l'entrée et à la sortie des élèves sont encore signalés.

La municipalité a été très coopérative et impliquée dans la mise en place du protocole sanitaire. Le personnel municipal (les ATSEM, les personnels de la cantine et de la garderie) a été très mobilisé et consciencieux dans la mise en place du protocole sanitaire de l'école.

Enfin, les AESH ont, elles aussi, pris une part importante dans le protocole.

L'équipe enseignante souhaite remercier chaleureusement tous ceux qui ont permis aux élèves d'être à l'école en sécurité.

Pour l'année prochaine, et jusqu'à preuve du contraire, le protocole sanitaire restera en vigueur à l'école. En cas de changement, les familles seront informées par mèl.

❖ Sécurité

Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) :

Présentation de l'exercice PPMS Intrusion Attentat fait le 17 mai 2021 : le scénario, la procédure mise en place (déclenchement de début et fin d'alerte) et les conduites à tenir : fermeture de toutes les salles, mise en sécurité et au calme de tous pendant 4 min). Les rôles de tous ont été tenus. Les élèves ont été très réactifs et sérieux.

Un exercice incendie a été réalisé le 18 juin après-midi. Un seul adulte de l'école connaissait la date. L'évacuation de l'école a eu lieu en 3 minutes 54 secondes.

❖ Bilan des activités

Depuis le second Conseil d'École, certaines sorties ont pu être organisées :

- Sorties culturelles : • les classes de MS-GS-CP et de CM2 se sont rendues au musée de Valence pendant une journée. Elles ont découvert le musée avec un guide et fait un atelier avec une animatrice culturelle (travail sur les couleurs pour les MS-GS-CP et initiation à la gravure pour les CM2). Toutes les classes étaient concernées mais la réouverture du musée a eu lieu après les dates réservées des autres classes. **Financement** : *Sou des Écoles*

• Les CP-CE1 et les CE2-CM1 sont partis à la journée à Pérouges (Ain) le 8 juin. Ils ont travaillé sur le Moyen-Âge à travers une visite costumée et des ateliers. **Financement** : *Sou des Écoles*

• Les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM2 ont pu assister à un spectacle musical de la Communauté de Communes à Lapeyrouse Mornay. Les autres spectacles prévus ont tous été annulés. L'année prochaine, si ces spectacles sont encore proposés, nous inscrirons les classes car ils sont de grande qualité. **Financement** : *Mairie et Communauté de Communes*

- Sorties sportives : • les PS-MS ont fait un cycle de 4 randonnées dans les alentours de Beausemblant. La dernière s'est terminée par un pique-nique à l'école.

• les classes de CP-CE1 et CE2-CM1 ont pu aller à la piscine de Saint Vallier. Le nombre de séances a été réduit mais les séances de natation ont pu se dérouler. Elles se terminent le 2 juillet 2021. **Financement** : *Mairie et Communauté de Communes*

• le projet basket a été modifié : seule la classe de CP-CE1 en a profité (6 séances) car l'intervenant trouvait le protocole sanitaire trop difficile à appliquer (désinfection de tout le matériel lors de chaque changement de classe).

• le 28 juin, les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM2 se rendront à la base de loisirs d'Anneyron, pour une matinée course d'orientation. **Financement** : *Sou des Écoles*

❖ Projets à venir

- Séances de piscine : pour l'année prochaine, une demande de réservation a été faite pour deux classes.

- Handball : le club de handball de Saint Vallier a sollicité l'école pour la mise en place de séances de découverte de ce sport. Le handball est pratiqué sur le territoire et n'est pas forcément connu de nombreux élèves. Cette initiation



semble donc être intéressante. L'équipe des enseignants concernés a rencontré l'intervenant pour l'organisation et la mise en place de cette activité l'année prochaine.

- Intervention de l'association « Les oiseaux de la Chartreuse » : les classes de maternelle souhaitent travailler avec cette association à la rentrée prochaine.

❖ Opération « Vacances apprenantes »

L'opération vacances apprenantes a pour objectif de permettre à des enfants de s'aérer mais aussi de renforcer leurs compétences scolaires. Tout ceci sans que les familles les plus modestes n'aient à payer quoi que ce soit. Ce dispositif s'organise autour de quatre opérations : les écoles ouvertes, les écoles ouvertes buissonnières, les colonies de vacances apprenantes et les accueils de loisirs apprenants. Ces deux dernières opérations doivent offrir une dimension éducative supplémentaire à leurs activités habituelles.

Les écoles ouvertes, elles, existent déjà. Elles accueillent lors des vacances des jeunes, pour leur proposer des activités de soutien scolaire (prises en charge par du personnel de l'Éducation Nationale ou des étudiants recrutés par l'Éducation Nationale), mais aussi culturelles et sportives.

Les écoles ouvertes buissonnières sont des écoles situées à la campagne ou proches du littoral et qui accueilleront des jeunes en petits groupes, hébergés en internat ou en tentes, et pris en charge par la Fédération du Scoutisme Français.

❖ Stage de réussite

Ce stage concerne des élèves du CP au CM2 en difficulté en mathématiques ou en français. Il est mis en place du mercredi 7 juillet au mardi 13 juillet 2021 afin de consolider les acquis de l'année scolaire et du lundi 23 août au vendredi 27 août 2021 ou éventuellement la semaine du lundi 16 août 2021 au vendredi 20 août 2021 afin de faciliter l'entrée des élèves dans le niveau supérieur. Il est gratuit et dure 3 heures par jour. Les groupes sont au maximum de 6 élèves. Il n'y aura pas de stage de remise à niveau mise en place à l'école de Beausemblant : il n'y a pas d'enseignants volontaires pour diriger ces stages.

❖ Enseignements internationaux de langues étrangères (EILE)

Ce sont des cours de langue étrangère (l'Arabe, l'Italien, le Turc et le Portugais). Cet enseignement est optionnel, en plus du temps scolaire et gratuit. Il concerne les élèves qui seront en CE1 à CM2 l'année prochaine. Les familles concernées ont été informées afin que, si elles sont volontaires, elles puissent être inscrites dans ce dispositif. Une quinzaine de familles en a fait la demande.

❖ Équipement numérique

L'école a été retenue dans l'appel d'offre «Label Écoles Numérique 2020». Financé à moitié par la mairie et à moitié par l'État, ce projet a permis d'obtenir trois Vidéoprojecteurs Interactifs. Ces VPI ont été installés dans les classes de PS-MS, MS-GS-CP et CM2. Malheureusement, ils ne sont pas encore opérationnels (pas d'interactivité). La municipalité fait le nécessaire pour qu'ils soient prêts pour la prochaine rentrée. **Financement** : Mairie et État

La fibre optique devrait arriver bientôt à l'école. Il reste encore des problèmes à régler mais la municipalité fait le nécessaire.

❖ Organisation de la rentrée 2021-2022

L'équipe enseignante sera la même : il n'y a pas de changement.

118 élèves sont inscrits en juin 2021. L'année prochaine, des départs d'élèves sont prévus : 18 élèves partent en 6^{ème}. 6 enfants quittent l'école. Il y a eu 15 inscriptions en PS et 1 en CM2. Plusieurs familles ont demandé des renseignements à l'école.

Cela fait un effectif prévisionnel de 110 élèves. Ces prévisions sont faites à partir de données connues à ce jour et ne tiennent pas compte des mouvements de population.

Effectif prévisionnel : 110 élèves

PS : 15 MS : 14 GS : 17 CP : 13 CE1 : 12

CE2 : 19 CM1 : 8 CM2 : 12

Projet de répartitions :

Classe 1 : PS-MS (15 + 8)

Classe 2 : MS-GS (6 + 17)

Classe 3 : CP-CE1 (13 + 8)

Classe 4 : CE1 - CE2 (4 + 19)

Classe 5 : CM1-CM2 (8 + 12)

La classe des PS-MS a un effectif déjà important. 5 familles de PS, inscrites sur la liste fournie par la Mairie, ne se sont pas encore manifestées. La mairie souhaite toujours l'accueil des TPS dans la mesure du possible. Cependant, dans les conditions actuelles (effectifs prévisionnels + protocole sanitaire en place), cela n'est pas envisageable pour le Conseil d'École.



4/4

❖ Fournitures scolaires

La municipalité alloue à l'école la somme de 41 € par élève. Les fournitures demandées aux familles sont issues de la liste de fournitures éditée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Pour la classe de Mme CEZARD MAROTTA : une trousse qui reste à l'école, un taille-crayon avec réservoir, une paire de ciseaux, un chiffon pour l'ardoise, une pochette de feutres, une blouse ou un vieux tee-shirt pour l'art plastique, une boîte qui se ferme pour les étiquettes.

Pour la classe de Mme POINT : une trousse qui reste à l'école, un taille-crayon avec réservoir, une paire de ciseaux, un chiffon (ardoise), une pochette de crayons de couleur, un classeur grand format avec 6 intercalaires (pour les CE2 uniquement), de la colle.

Pour la classe de Mme RAMA et M. PELLOUX-PRAYER : une trousse qui reste à l'école, un taille-crayon avec réservoir, une paire de ciseaux, un chiffon pour (ardoise), un compas, un tube de colle, un agenda ou un cahier de textes, un stylo ou un ruban correcteur.

Le Conseil d'École vote à l'unanimité cette liste de fournitures.

❖ Achats

Une demande d'achat de deux vélos pour les classes maternelles a été faite à la municipalité. Elle a été validée.

❖ Travaux

Sont demandés :

- la révision complète des vélos ;
- le détartrage des robinets (toilettes, salle d'arts plastiques, tisanerie) ainsi que les siphons.
- Les interrupteurs des volets roulants des salles de classe 1 et 2, de la tisanerie et du dortoir fonctionnent quelques fois difficilement (boutons poussoirs).
- L'installation d'un rideau opaque dans une classe pour le repos des moyens.

Informations :

- les ATSEM souhaiteraient connaître les salles de maternelle qui seront équipées de la climatisation. Elles ont besoin d'une salle pour entreposer les jouets nettoyés de la classe de maternelle. Une réponse a été apportée par la municipalité.
- la climatisation sera installée dans les trois classes restantes durant l'été.
- demande à la mairie de repeindre certaines pièces de l'école : le couloir des cycles 2, le hall d'entrée principal, le vestiaire des maternelles, la classe 4 (classe de Mme POINT). La municipalité va étudier cette demande.

Date : 21 juin 2021
M. PELLOUX-PRAYER
Directeur

Signatures du PV conseil école :
Mme LAPIERRE
Secrétaire

Un vote est jugé valide, un avis est jugé favorable, s'il réunit la moitié des suffrages exprimés.